

# Programme de parrainage « iPhone 17 » de BrainTrade

## Conditions générales

### Introduction

1. Cette campagne est organisée par Braintrade ([www.thebraintrade.com](http://www.thebraintrade.com)) (« **BrainTrade** » ou le « **Site Web** »), un site Web exploité par BT Nexus Limited (la « **Société** », « **nous** », « **nous-mêmes** » ou « **notre** »). L'ensemble du contenu et des services fournis par la Société sont destinés exclusivement à des fins éducatives et de marketing général et ne constituent en aucun cas des conseils en matière d'investissement, de finance, de droit ou de fiscalité.
2. Les présentes conditions générales (les « Conditions de la campagne ») régissent la campagne de parrainage « iPhone 17 » à durée limitée (la « Campagne ») proposée aux ambassadeurs agréés dans le cadre du programme d'ambassadeurs BrainTrade (le « Programme »). Les présentes Conditions de la campagne s'appliquent en complément des [Conditions générales du Programme d'ambassadeurs BrainTrade](#) (les « **Conditions des ambassadeurs** ») et des [Conditions générales](#) disponibles sur le site web. Les termes en majuscules utilisés mais non définis dans les présentes Conditions de la campagne ont le sens qui leur est donné dans les Conditions des ambassadeurs.
3. En participant à la Campagne, vous reconnaissez sans réserve avoir lu, compris et accepté d'être légalement lié par les présentes Conditions de la Campagne et les Conditions des Ambassadeurs. En cas de conflit entre les présentes Conditions de la Campagne et les Conditions des Ambassadeurs concernant la Campagne, les présentes Conditions de la Campagne prévaudront.

### Période de la campagne

4. La campagne débute le 15 juillet 2026 à 00 h 00 (heure UTC) et se termine le 31 décembre 2026 à 23 h 59 (heure UTC) ou, si cela survient plus tôt, dès que le nombre maximal de lots prévu à la clause 17 aura été attribué (la « **Période de la campagne** »).
5. Les critères d'éligibilité remplis après la fin de la période de la campagne ne donneront droit à aucun prix.

### Conditions d'éligibilité

6. La Campagne est réservée exclusivement aux Ambassadeurs qui :
  - a) ont été agréés par la Société en tant qu'Ambassadeurs conformément aux Conditions générales des Ambassadeurs ;
  - b) résider légalement dans l'un des pays où la Campagne est disponible, à savoir la Suède, la Pologne, l'Italie, la Malaisie, Singapour, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (EAU), le Qatar, le Koweït, Oman, Bahreïn, le Canada, la Thaïlande, le Vietnam, le Brésil ou la France;
  - c) sont des utilisateurs inscrits sur la plateforme éducative Braintrade ;
  - d) disposent d'un forfait éducatif éligible supérieur au niveau par défaut, qui reste valide et n'a pas été annulé, remboursé, fait l'objet d'une rétrofacturation, rétrogradé à un niveau inférieur ou invalidé de quelque manière que ce soit pendant toute la durée de la campagne (ci-après dénommé le « **forfait actif** ») ;
  - e) ont postulé ou ont été invités à participer au Programme d'ambassadeurs et ont été approuvés par la Société ;

- f) se soumettent avec succès à tous les contrôles d'identité, d'éligibilité ou de prévention de la fraude raisonnablement exigés par la Société pour la gestion de la Campagne ;
  - g) restent actifs pendant la Période de la Campagne et continuent de détenir un Forfait Actif au moment où toute récompense est vérifiée et attribuée.
7. La Société se réserve le droit de refuser tout Ambassadeur qui ne remplirait pas les conditions d'éligibilité énoncées à la clause 6 des présentes Conditions générales de la campagne et des Conditions générales des Ambassadeurs.

### **Comment se qualifier**

8. Sous réserve des présentes Conditions générales de la campagne, un Ambassadeur peut prétendre à un (1) Prix, conformément aux Conditions générales de la campagne, lorsque, pendant la Période de la campagne :
- (a) cinq (5) nouveaux utilisateurs parrainés s'inscrivent sur BrainTrade en utilisant le code d'ambassadeur valide ou le lien de parrainage de l'ambassadeur ; et
  - (b) chacun de ces cinq (5) utilisateurs devient un « utilisateur parrainé éligible » au sens des Conditions générales de l'ambassadeur ; et
  - (c) au moment où la Société vérifie le droit au Prix, les cinq (5) utilisateurs parrainés éligibles continuent de disposer d'un forfait actif.
9. L'ambassadeur doit lui-même disposer d'un « Active Package » au moment de la validation du prix.
10. Chaque utilisateur éligible parrainé ne peut être attribué qu'à un seul ambassadeur. L'attribution est déterminée exclusivement par les registres de la Société, conformément aux Conditions générales des ambassadeurs.
11. Chaque ambassadeur peut recevoir au maximum un (1) prix pendant la durée de la campagne.

### **Le Prix**

12. Le prix consiste en un (1) iPhone 17 d'Apple (ci-après dénommé le « Prix »). Le modèle exact, la capacité de stockage et la couleur seront déterminés par la Société à sa seule discrétion et sous réserve de disponibilité.
13. Le Prix est personnel à l'Ambassadeur éligible ; il est incessible, ne peut être ni échangé ni retourné, et ne peut faire l'objet d'un rachat en espèces ni d'aucune autre alternative. Si le Prix venait à ne plus être disponible pour des raisons indépendantes de la volonté de la Société, celle-ci pourra le remplacer par un autre prix, à sa seule discrétion.
14. Le Prix sera livré à l'Ambassadeur éligible à l'adresse fournie par ce dernier après validation de sa candidature. L'Ambassadeur est tenu de fournir des coordonnées de livraison exactes et complètes. Les éventuels droits de douane, frais d'importation ou coûts similaires, le cas échéant, seront à la charge de l'Ambassadeur éligible.
15. Apple Inc. n'est pas un sponsor de la Campagne et n'est en aucune manière affiliée à celle-ci ni impliquée de quelque manière que ce soit.

### **Nombre maximal de prix**

16. Au total, vingt (20) prix au maximum seront attribués dans le cadre de la campagne, tous participants confondus. Pour éviter toute ambiguïté, il s'agit d'un plafond global unique et non d'un plafond par pays éligible à la participation.
17. Les prix seront attribués selon le principe du « premier qualifié, premier récompensé », déterminé par la date et l'heure auxquelles un Ambassadeur remplit toutes les conditions d'éligibilité et de qualification prévues par les présentes Conditions générales de la campagne, telles qu'enregistrées par les systèmes de la Société. Une fois le nombre maximal de prix attribué, aucun autre prix ne sera disponible, même si d'autres Ambassadeurs remplissent par la suite les conditions de qualification.

### **Validation**

18. Avant d'attribuer un Prix, la Société vérifiera, sur la base de ses propres registres, que :
  - a. l'Ambassadeur a été approuvé dans le cadre du Programme et reste un Utilisateur actif ;
  - b. l'Ambassadeur dispose d'un Forfait actif ;
  - c. les cinq (5) utilisateurs parrainés se sont inscrits à l'aide du Code d'ambassadeur ou du lien de parrainage de l'Ambassadeur ;
  - d. chacun des cinq (5) utilisateurs parrainés a passé avec succès tous les contrôles d'identité, d'éligibilité ou de prévention de la fraude raisonnablement exigés par la Société pour la gestion de la Campagne ;
  - e. chacun des cinq (5) utilisateurs parrainés dispose d'un forfait actif et que les cinq disposent de ces forfaits simultanément ;
  - f. aucun des forfaits concernés n'ait été annulé, remboursé, fait l'objet d'une contrepassation, rétrogradé au niveau par défaut ou invalidé de quelque manière que ce soit ; et
  - g. que le nombre maximal de Prix prévu à la clause 16 des présentes Conditions de la Campagne n'ait pas déjà été atteint.
19. Une période de validation de trente (30) jours s'applique à compter de l'activation du forfait actif du cinquième utilisateur parrainé éligible ; pendant cette période, tous les forfaits concernés doivent rester actifs avant que le prix ne soit confirmé.
20. Les décisions de la Société concernant l'éligibilité, la validation et l'attribution des prix sont définitives, sous réserve des droits inaliénables dont le participant pourrait bénéficier en vertu de la législation applicable.

### **Exclusions et disqualifications**

21. Les exclusions prévues dans les Conditions générales du programme Ambassador s'appliquent intégralement à la Campagne. En particulier, les éléments suivants ne seront pas pris en compte pour l'éligibilité et pourront entraîner la disqualification de la Campagne :
  - a. les parrainages auto-déclarés, y compris les inscriptions effectuées par l'Ambassadeur en utilisant ses propres coordonnées ou celles d'une personne liée ;
  - b. les comptes en double ou multiples créés par une même personne ;
  - c. les inscriptions ou parrainages frauduleux, suspects ou manipulés ;
  - d. les parrainages effectués à l'aide d'informations fausses, incomplètes ou trompeuses ;
  - e. les utilisateurs qui ne satisfont pas aux contrôles d'identité, d'éligibilité ou de vérification effectués par la Société ;

- f. les utilisateurs dont le forfait éducatif éligible est annulé, remboursé, fait l'objet d'une rétrofacturation, rétrogradé en dessous du niveau requis ou n'est plus éligible pour toute autre raison ;
  - g. les Ambassadeurs qui ne parviennent pas à conserver un forfait actif éligible pendant toute la durée de la campagne, lorsque cela est requis en vertu des présentes conditions générales de la campagne ;
  - h. tout comportement qui, de l'avis raisonnable de la Société, est adopté de mauvaise foi ou principalement dans le but d'obtenir un Prix sans participer véritablement au Programme des Ambassadeurs ou à la Campagne, ni en soutenir les objectifs légitimes, y compris toute tentative de contourner les présentes Conditions de la Campagne ou de satisfaire artificiellement aux critères d'éligibilité ; et
  - i. toute autre activité que la Société, agissant de manière raisonnable, considère comme abusive, frauduleuse ou contraire à l'objectif ou à l'esprit de la Campagne.
22. La Société se réserve le droit de retenir, de révoquer ou de réclamer tout Prix (ou sa valeur), et/ou de disqualifier tout Ambassadeur ou Utilisateur parrainé éligible, lorsqu'elle estime, à juste titre, qu'il y a eu abus, fraude ou violation des présentes Conditions de la campagne ou des Conditions relatives aux Ambassadeurs.

### **Caractère éducatif de la campagne**

23. BrainTrade fournit exclusivement des services éducatifs. La présente campagne a pour seul objectif de promouvoir les produits et services éducatifs de BrainTrade. Aucune disposition des présentes conditions générales de la campagne ni de la campagne elle-même ne constitue, ni ne doit être interprétée comme, un conseil en investissement, une recommandation d'investissement, une promotion de produits financiers, des services financiers ou tout autre service d'investissement ou financier réglementé.

### **Impôts**

24. L'Ambassadeur éligible est seul responsable de toute obligation fiscale personnelle ou similaire découlant de la réception du Prix, conformément à la législation qui lui est applicable.

### **Données personnelles**

25. Les données à caractère personnel fournies dans le cadre de la Campagne seront traitées par la Société conformément à sa [Politique de confidentialité](#), disponible sur le Site web. La Société ne divulguera pas l'identité des gagnants sans leur consentement préalable.

### **Responsabilité**

26. La Société ne saurait être tenue responsable de tout préjudice ou dommage indirect, accessoire, particulier ou consécutif, ni de toute perte résultant de défaillances techniques, d'interruptions ou d'erreurs affectant le Site web, la Campagne ou tout système ou service tiers, de retards dans la remise d'un Prix causés par des tiers, ou des actes ou omissions de tout prestataire de services tiers, dans toute la mesure autorisée par la loi applicable.

### **Généralités**

27. La Société se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de la campagne, ou de suspendre ou mettre fin à celle-ci, à tout moment, moyennant notification préalable. Les

modifications éventuelles n'auront aucune incidence sur les lots déjà validés à la date de la modification.

28. Si une disposition des présentes Conditions générales de la campagne est jugée invalide ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur. Le fait que la Société ne fasse pas valoir une disposition ne saurait constituer une renonciation à celle-ci.
29. Les présentes Conditions générales de la campagne peuvent être disponibles dans d'autres langues à titre de commodité. En cas de divergence, la version anglaise prévaudra à tout moment.
30. Les présentes Conditions générales de la campagne sont régies par le droit de la République des Seychelles, et tout litige découlant de la campagne ou s'y rapportant sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de la République des Seychelles.

*juillet 2026*